

**Délégués de parents d'élève APEPA**  
**Collège Le RIED Bischheim**  
4 rue du Guirbaden  
67800 BISCHHEIM

**M. Olivier FARON**  
Recteur de l'académie de Strasbourg

**M. Jean-Pierre GENEVIEVE**  
DASEN du Bas-Rhin

**M. le Député Bruno Studer**  
Député 3<sup>ème</sup> circonscription du Bas-Rhin

Hœnheim, 19 avril 2022

**Objets :** **Demande de Moyens et Ressources supplémentaires pour le collège Le RIED pour la rentrée de septembre 2022.**

**Copie :** Les Membres du CA du Collège Le Ried  
Mme Martineau, Présidente de l'APEPA

Monsieur le Recteur, Monsieur le Directeur, Monsieur le Député,

Dans notre courrier du 16 février 2022 et suite au CA du 03/02 sur la DHG, nous vous avons déjà fait part de notre inquiétude et partagé nos questionnements concernant le collège Le Ried de Bischheim suite à la perte d'une division de 3e à la rentrée prochaine, à l'augmentation significative du nombre de conseils de discipline, à la dégradation du climat scolaire au sein de l'établissement et à l'augmentation chaque année du nombre d'élèves en difficulté scolaire et comportementale. Le collège le Ried, classé dans le groupe 5/6 selon la nouvelle typologie des collèges de 2021 avec un IPS de 86,1, n'est pas reconnu REP selon la carte des collèges de l'éducation prioritaire établie il y a 7 ans (2015). Pourtant, **ce collège rencontre les mêmes problématiques que les établissements scolaires de l'académie reconnus REP**. La crise sanitaire n'a fait que précipiter une situation déjà bien amorcée en creusant plus vite et plus profondément les inégalités scolaires entre les élèves.

En réponse à ce courrier, Madame la Rectrice Élisabeth Laporte a pris acte de la demande d'ouverture d'une division supplémentaire en 3e à la rentrée prochaine.

Après étude plus approfondie de la DHG, nous nous sommes rendu compte d'un autre problème concernant les classes de 6e :

La DHG globale sur la structure théorique du collège attribue 6 divisions de 6e pour 179 élèves ordinaires offrant un effectif moyen par classe à 29,8 élèves – cet effectif ne tient pas compte de l'inclusion des 11 élèves de 6<sup>e</sup> pré-orienté SEGPA, des élèves des 2 dispositifs ULIS et des éventuelles arrivées dans ce niveau.

Pour pouvoir inclure totalement ces 11 élèves pré-orientés SEGPA dans les 2 classes de 6e ordinaires et éviter un effectif moyen de 31,6  $[(179+11)/6\text{divisions}]$  élèves par classe, **la répartition de la DHG actuelle, prévoit de créer une 7<sup>ème</sup> division de 6e en prenant des heures de marge aux autres niveaux réduisant ainsi artificiellement l'effectif moyen par division à 27,1 élèves  $[(179+11)/7\text{divisions}]$  – avec un point d'attention car cet effectif n'intègre toujours pas les inclusions des élèves relevant des 2 dispositifs ULIS du collège le Ried.**

De plus, la Commission Permanente du 04/02/2021 qui présentait le projet d'inclusion des élèves pré-orientés SEGPA dans les classes ordinaires **faisait miroiter un effectif moyen de 25 élèves par**

**classe pour toutes les divisions de 6e** offrant ainsi les meilleures conditions d'apprentissage pour tous les élèves de 6e. Après un an d'inclusion des élèves pré-orientés SEGPA dans les classes ordinaires de 6e, **cette promesse n'est plus tenue.**

Nous ne comprenons pas que les moyens alloués au collège Le Ried ne soient pas à la hauteur des priorités académiques censées soutenir l'inclusion des élèves à besoins particuliers et lutter contre l'échec scolaire.

En conséquence, pour toutes les raisons précitées, nous vous demandons de bien vouloir :

- **"Rendre" les heures de marge** prises aux autres niveaux permettant de lutter aussi contre les inégalités scolaires pour ces élèves ;
- **Augmenter la DHG pour permettre 8 divisions de 6e** avec un effectif moyen de 25 élèves par classe pour tous les élèves de 6e permettant de reconduire le projet d'inclusion des élèves orientés pré-SEGPA et de lutter contre l'échec scolaire ;
- **Consentir à augmenter les moyens et ressources attribués à la Vie Scolaire** pour rétablir un cadre sécurisé et un climat scolaire propice à l'apprentissage.

Enfin, nous, Représentants de Parents, nous pressentons que pour résorber ces inégalités exacerbées par la crise, et garantir l'égalité des chances de réussite aux élèves, il nous semble plus que nécessaire et urgent de **prévoir et de garantir sur du plus long terme** que seulement sur une année **des moyens et ressources supplémentaires pour le Collège Le Ried à la hauteur des difficultés rencontrées par les élèves.**

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, Monsieur le Directeur et Monsieur le Député, nos salutations les plus respectueuses.

Les Délégués des Parents d'Elèves APEPA  
du Collège Le Ried de Bischheim  
Par délégation,



Marion SIFFERT